

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE POMEYS**

**Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes**

**Séance du 19 juin 2012**

(13 membres présents sous la présidence de M. BONNARD Jean Claude, Maire de POMEYS)  
(Absente excusée : Annick Poyard)

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il l'autorise à rajouter à l'ordre du jour une demande de subvention reçue de l'OGEC. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord.

**Le CONSEIL MUNICIPAL**

**A APPROUVE** le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 10 mai dernier.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable reçu du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY) pour l'année 2011. Le SIEMLY dessert 71 095 habitants répartis sur les départements du Rhône et de la Loire, dont 423 abonnés sur Pomeys. Le rapport complet est à la disposition de toute personne souhaitant le consulter en mairie.

Monsieur le Maire donne des informations sur les travaux d'assainissement de Chavannes. La première réunion de chantier a eu lieu sur le terrain le 11 juin dernier, en présence de Monsieur Paul RONZON, président de la communauté de communes, Monsieur Jean Claude BONNARD, le cabinet SAFEGE, les entreprises SOGEA Rhône Alpes, TP LACASSAGNE, FONT TP et LESCHEL ET MILLET TP. L'entreprise LESCHEL et MILLET démarre les travaux lundi 25 juin prochain. Le fonctionnement du réseau de collecte et de transport des eaux usées et de la station de traitement est prévu fin octobre 2012.

Les futurs usagers du service recevront un courrier de la Communauté de Communes Les Hauts du Lyonnais, leur indiquant le montant du droit de raccordement au réseau qui leur sera demandé.

Monsieur le Maire donne des informations sur les travaux qui ont dû être réalisés à l'église et salle Jean Letrève, suite aux prescriptions imposées lors de la visite de la commission de sécurité du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). A l'église, ont été posés un extincteur à la sacristie et une alarme incendie dans le chœur.

En ce qui concerne la salle Jean Letrève, une alarme a été installée, avec des blocs de déclenchement salle du haut, maison des jeunes et local du club « Etoile du Soir », ainsi que des avertisseurs sonores.

Au niveau de la Maison des Jeunes, les issues de secours ont été libérées.

Monsieur le Maire donne des informations sur des dégradations intervenues sur des bâtiments communaux : 2 vitres de la salle des sports ont été cassées volontairement par des jets de pierres, dans les toilettes au village, le porte savon a été volontairement cassé, un cadenas du local de matériel au cimetière a été coupé, la Madone (sur un terrain privé) a été descendue de son socle et écrasée, des plants de fleurs ont été arrachés dans le village. Toutes ces dégradations sont très regrettables et elles impliquent des dépenses non négligeables à la commune. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie par la commune.

Le conseil municipal **A DELIBERE** pour accorder une subvention à l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques). Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier de demande de subvention, ainsi que le budget 2011-2012 et le budget prévisionnel 2012-2013. Une discussion s'est instaurée au sein du conseil municipal quant à l'augmentation importante de la somme demandée. Sébastien GUYOT, président de l'OGEC, apporte les éléments de réponse. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'accorder la subvention demandée par l'OGEC, soit la somme de 38 347.71 € pour l'année 2012.

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion du conseil d'école.

Le lotissement « Les Allées du Château » à Pluvy est presque terminé. Les maisons doivent être livrées fin juin.

Le lotissement « Le Pré du Serpolet » au bourg, est en cours de réalisation. 8 maisons devraient être construites. 1 demande de permis de construire a déjà été déposée en mairie.

Vu par Nous, Maire de la Commune de POMEYS, pour être affiché le 22 juin 2012 à la porte de la Mairie.

**Le Maire,**

**Prochaine réunion de conseil municipal le jeudi 19 juillet 2012, à 20 H 30**